

CABINET SOREL
S.A. au capital de 1 000 000,00 Euros
Siège social : 59 rue la Boétie

75008 PARIS
R.C.S : 1959B04077



**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 JUIN 2001**

Le 29 juin 2001, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, les Administrateurs se sont réunis au siège social.

Sont présents :

Monsieur Christophe GANSMANDEL, Président,
Monsieur Jean-Pierre MICHAUD-FIDEY,
Monsieur Gérard PLANCHENAULT,
Madame Nejma ANICHINI,
Monsieur Philippe LEBLANC.

Monsieur Jean-Pierre MICHAUD-FIDEY préside le Conseil en sa qualité d'Administrateur le plus ancien.

Le Président constate que tous les membres du Conseil sont présents ou représentés, et qu'en conséquence, le Conseil peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que les membres du Conseil ont été convoqués afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Renouvellement du Président Directeur Général
- Renouvellement d'un Directeur Général
- Nomination d'un Directeur Général

RENOUVELLEMENT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur le Président expose qu'il convient de renouveler le Président du Conseil d'Administration.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide de renouveler Monsieur Christophe GANSMANDEL en qualité de Président du Conseil d'Administration, pour toute la durée de son mandat d'Administrateur.

Remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui témoigner, Monsieur Christophe GANSMANDEL déclare accepter le renouvellement de ces fonctions.

Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires ainsi que des pouvoirs qu'elle réserve spécialement au Conseil d'Administration et dans la limite de l'objet social, le Président du Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société.

Il peut en outre déléguer ses pouvoirs, mais seulement pour un objet et une durée limitée.

RENOUVELLEMENT D'UN DIRECTEUR GENERAL

Le Président propose au Conseil de reconduire le mandat de Directeur Général de Monsieur Gérald PLANCHENAULT avec les mêmes pouvoirs que précédemment.

NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL

Le Président propose au Conseil de nommer Monsieur Philippe LEBLANC en remplacement de Monsieur Jean-Pierre MICHAUD-FIDEY avec les mêmes pouvoirs.

REPARTITION DU MONTANT DES JETONS DE PRESENCE

Les Administrateurs à l'unanimité décident d'affecter la totalité des jetons de présence de l'année 2001 à Madame Michèle BERNARD.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par tous les participants après lecture.

Le Président

Les Administrateurs

